

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-447/SG/FP portant reconstitution de carrière d'un instituteur du cadre territorial de l'enseignement public du premier degré.

n° 72-447/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 mars 1972

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro
10 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

La situation administrative de M Ahmed Houssein Ali, instituteur principal de 2° classe, 2° échelon du corps territorial de l'Enseignement public du premier degré, directeur d'école d'As-Eyla (Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse). est reconstituée comme suit : 1er janvier 1968 : est nommé instituteur de 1° classe, 1° échelon (indice 570). avec ancienneté conservée de 3 mois (ancien cadre) ; 1 octobre 1969 : promu instituteur de 1° classe, 2° échelon (indice 640). ancienneté épuisée (ancien cadre) ; 1er juillet 1970: reclassé instituteur principal de 2° classe, 2° échelon (indice 640). avec ancienneté conservée de 9 mois (nouveau cadre) ; 1° » octobre 1971 : promu instituteur principal de 2° classe, 3° échelon (indice 710), ancienneté épuisée (nouveau cadre).